

Vous êtes étudiante ou étudiant au doctorat en travail social? La Bourse La Personnelle 2016-2017 est pour vous!



Dans le but de valoriser l'appartenance des diplômés en travail social à leur ordre professionnel, l'OTSTCFQ est heureux d'attribuer aux étudiants au doctorat en travail social une bourse de 1000 \$ de même qu'une bourse supplémentaire de 500 \$ offerte par *La Personnelle*, assurances générales, ainsi qu'une adhésion gratuite à l'OTSTCFQ pour une période de deux ans.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ Être étudiante ou étudiant en cours de doctorat en travail social;
- ✓ Être étudiante ou étudiant en cours de doctorat dans un domaine autre que le travail social ou le service social, mais dont le sujet de la thèse contribue à l'avancement de la profession;
- ✓ Avoir complété la scolarité préparatoire au dépôt du projet de thèse.

COMMENT FAIRE?

Les candidates ou candidats éligibles devront fournir à l'OTSTCFQ, **au plus tard le 28 avril 2017** :

- ✓ Un texte d'un maximum de 5 000 mots à double interligne expliquant en quoi le sujet de recherche de la thèse est en lien avec les enjeux actuels du travail social (complexité des problématiques, politiques sociales, distribution des services, identité professionnelle, formation, etc.) et comment ce dernier contribue à l'avancement des connaissances théoriques. Ce texte doit aussi faire état de l'apport de l'objet de recherche pour la pratique.
- ✓ Un bref curriculum vitae (1 page maximum);
- ✓ Une photocopie du plus récent relevé de notes (ne pas inclure de lettre de recommandation).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ✓ Établir et faire ressortir clairement le lien entre l'objet de la thèse et les enjeux actuels du travail social;
- ✓ Démontrer en quoi la thèse contribuera à l'avancement des connaissances en travail social;
- ✓ Illustrer de façon évidente la contribution de la thèse à l'amélioration des pratiques en travail social.

SÉLECTION

Le jury soumettra son choix au Conseil d'administration de l'OTSTCFQ et le lauréat ou la lauréate sera informé(e) à la fin du mois de juin 2017.

PRIX DÉCERNÉS

- ✓ Une bourse de 500 \$ décernée par *La Personnelle*, assurances générales;
- ✓ Une bourse de 1000 \$ décernée par l'OTSTCFQ;
- ✓ Une adhésion gratuite de deux ans à l'OTSTCFQ, incluant les frais d'étude de dossier.

La gagnante ou le gagnant pourra, s'il le désire, soumettre son texte au comité éditorial de la revue *Intervention*.

VOS DOCUMENTS DEVRONT ÊTRE ACHEMINÉS AU PLUS TARD LE 28 AVRIL 2017 À :

Isabelle Tessier - itessier@otstcfq.org

Comité de sélection - Bourse *La Personnelle*

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Pour plus de détails, visitez le www.otstcfq.org/bourses